

OBJET : ACTUALISATION DE LA DÉLIBÉRATION N°2011-112 DU 30 JUIN 2011 PORTANT SUR CERTAINES MODALITÉS D'EMPLOI

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	70
Présents et représentés	:	73
Votants	:	73

Le mercredi 10 février 2021, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 4 février 2021, s'est réuni à 19h00, sous la présidence de M. de LASTEYRIE, en visio-conférence.

DELEGUES PRESENTS

Madame	Stéphanie	GUEU-VIGUIER	Commune de Ballainvilliers
Madame	Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur	Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur	Christian	LECLERC	Commune de Champlan
Monsieur	Olivier	BOUCHE	Commune de Chilly-Mazarin
Monsieur	Jean-Pierre	CRUSE	Commune de Chilly-Mazarin
Madame	Karine	GREMION	Commune de Chilly-Mazarin
Monsieur	Dominique	LACAMBRE	Commune de Chilly-Mazarin
Madame	Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Madame	Muriel	DORLAND	Commune d'Epinay-sur-Orge
Madame	Corinne	BAIRRAS	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur	Vincent	GALLET	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur	Alain	FAUBEAU	Commune de Gif-sur-Yvette
Monsieur	Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame	Catherine	LANSIART	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame	Caroline	LAVARENNE	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame	Florence	NOIROT	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame	Lucie	SELLEM	Commune de Gometz-le-Châtel
Madame	Nathalie	FRANCESETTI	Commune d'Igny
Monsieur	Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
Monsieur	Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Monsieur	Clovis	CASSAN	Commune des Ulis
Monsieur	Lodovico	CASSINARI	Commune des Ulis
Madame	Sarah	JAUBERT	Commune des Ulis
Monsieur	Gabriel	LAUMOSNE	Commune des Ulis
Madame	Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis

Délibération n° 2021-29

Monsieur	Christian	LARDIERE	Commune de Linas
Monsieur	Stéphane	DELAGNEAU	Commune de Longjumeau
Madame	Catherine	GAILLARD	Commune de Longjumeau
Madame	Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
Madame	Alexia	PERRIN	Commune de Longjumeau
Monsieur	Bernard	XAVIER	Commune de Longjumeau
Madame	Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
Monsieur	Olivier	THOMAS	Commune de Marcoussis
Madame	Caroline	CAILLEAU	Commune de Massy
Monsieur	Roger	DEL NEGRO	Commune de Massy
Madame	Hélène	BACH	Commune de Massy
Monsieur	Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
Monsieur	Pierre	OLLIER	Commune de Massy
Madame	Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
Monsieur	Franck	ROUGEAU	Commune de Massy
Monsieur	Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
Monsieur	Hakim	SOLTANI	Commune de Massy
Madame	Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
Monsieur	Didier	PERRIER	Commune de Nozay
Madame	Martine	CHARVIN	Commune d'Orsay
Madame	Elisabeth	DELAMOYE	Commune d'Orsay
Monsieur	Philippe	ESCANDE	Commune d'Orsay
Monsieur	David	ROS	Commune d'Orsay
Monsieur	Laurent	CARO	Commune de Palaiseau
Monsieur	Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
Monsieur	Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Monsieur	Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Madame	Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
Madame	Shirley	LEGRAND	Commune de Palaiseau
Madame	Delphine	PERSON	Commune de Palaiseau
Monsieur	Mokhtar	SADJI	Commune de Palaiseau
Madame	Catherine	VITTECOQ	Commune de Palaiseau
Monsieur	Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
Monsieur	Stéphane	BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
Monsieur	Bernard	GLEIZE	Commune de Vauhallan
Madame	Karine	CASAL DIT ESTEBAN	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur	Vincent	HULIN	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur	François Guy	TRÉBULLE	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur	Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette

Délibération n° 2021-29

Madame	Nathalie	PLUMAIL	Commune de Villebon-sur-Yvette
Monsieur	Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
Monsieur	Guillaume	VALOIS	Commune de Villiers-le-Bâcle
Madame	Françoise	FERNANDES	Commune de Wissous
Monsieur	Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Madame Délila M'HENNI donne pouvoir à Monsieur Gabriel LAUMOSNE

Madame Michèle FRERET donne pouvoir à Monsieur Mustapha MARROUCHI

Madame Hella KRIBI-ROMDHANE donne pouvoir à Monsieur Roger DEL NEGRO

DELEGUES ABSENTS

Monsieur	Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
Madame	Hawa	NIANG	Commune de Massy
Monsieur	Claude	PONS	Commune de Montlhéry
Monsieur	Michel	SENOT	Commune de Saclay
Monsieur	Jean-Paul	MORDEFROID	Commune de Verrières-le-Buisson

DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES

Secrétaire de séance : Pierre-Alexandre MOURET

Objet : ACTUALISATION DE LA DÉLIBÉRATION N°2011-112 DU 30 JUIN 2011 PORTANT SUR CERTAINES MODALITÉS D'EMPLOI

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de Monsieur Pierre-Alexandre MOURET.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 5211-13-1 ;

VU les statuts de la Communauté Paris-Saclay ;

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

VU la loi 90-1067 du 28 novembre 1990 relative à la fonction publique territoriale et portant modification de certains articles du code des communes, et notamment son article 21 ;

VU la loi 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique, et notamment son article 34 ;

VU l'arrêté préfectoral n°2017-PREF-DRCL/844 du 6 décembre 2017 portant approbation des statuts de la Communauté Paris-Saclay ;

VU la circulaire DAGEMO/BCG n° 97-4 du 5 mai 1997 relative aux conditions d'utilisation des véhicules de service et des véhicules personnels des agents, à l'occasion du service ;

VU la délibération n° 2011-112 du 30 juin 2011 portant attribution de véhicules de fonction ;

CONSIDÉRANT qu'un véhicule de fonction peut être attribué par nécessité absolue de service aux agents occupant l'emploi de Directeur général d'un EPCI à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants ainsi qu'aux emplois de Directeur général adjoint des services d'un EPCI à fiscalité propre de plus de 80 000 habitants ;

CONSIDÉRANT par ailleurs qu'un véhicule de fonction ne peut être attribué par nécessité absolue de service qu'à un seul emploi de collaborateur de cabinet du président d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 80 000 habitants ;

CONSIDÉRANT que les sujétions particulières inhérentes aux emplois susmentionnés justifient l'octroi d'un véhicule de fonction par nécessité absolue de service ;

CONSIDÉRANT l'avis de la commission n° 4 « Finances - Ressources Humaines – Politiques contractuelles du 3 février 2021 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

1. Actualise la délibération n° 2011-112 du 30 juin 2011 portant attribution de véhicules de fonction en :
 - maintenant l'attribution d'un véhicule de fonction aux emplois suivants :

Délibération n° 2021-29

Directeur général des Services

Directeur général adjoint Ressources

- fixant la liste des autres emplois pouvant justifier cette attribution, comme suit :

Directeur général adjoint Services à la population

Directeur général adjoint Aménagement et services techniques

Directeur général adjoint Développement économique

1 Collaborateur de cabinet du Président

2. DIT que l'ensemble des dépenses liées à l'usage professionnel et privé ainsi qu'à l'entretien du véhicule de fonction sont prises en charge par la Communauté Paris-Saclay.

Fait et délibéré le mercredi 10 février 2021

Extrait conforme à l'original


Le Président,
Maire de Palaiseau
Grégoire de LASTEYRIE



ADOPTÉE par 68 VOIX

68 POUR : Madame Stéphanie GUEU-VIGUIER , Madame Irène BESOMBES, Monsieur Jean-François VIGIER, Monsieur Christian LECLERC, Monsieur Olivier BOUCHE, Monsieur Jean-Pierre CRUSE, Monsieur Dominique LACAMBRE , Madame Rafika REZGUI, Madame Muriel DORLAND, Madame Corinne BAIRRAS, Monsieur Vincent GALLET, Monsieur Alain FAUBEAU, Monsieur

Délibération n° 2021-29

Yann CAUCHETIER, Madame Catherine LANSIART, Madame Caroline LAVARENNE, Madame Florence NOIROT, Madame Lucie SELLEM, Madame Nathalie FRANCESETTI, Monsieur Francisque VIGOUROUX, Monsieur Jean-Pierre MEUR, Monsieur Clovis CASSAN , Monsieur Lodovico CASSINARI, Madame Sarah JAUBERT, Monsieur Gabriel LAUMOSNE, Madame Françoise MARHUENDA, Madame Délila M'HENNI, Monsieur Christian LARDIERE, Monsieur Stéphane DELAGNEAU, Madame Catherine GAILLARD, Madame Sandrine GELOT, Madame Alexia PERRIN, Monsieur Bernard XAVIER, Madame Catherine DELAITRE, Monsieur Olivier THOMAS, Madame Caroline CAILLEAU, Madame Michèle FRERET, Madame Hélène BACH, Monsieur Mustapha MARROUCHI, Monsieur Pierre OLLIER , Madame Elisabeth PHLIPPOTEAU, Monsieur Franck ROUGEAU, Monsieur Nicolas SAMSOEN, Monsieur Hakim SOLTANI, Madame Isabelle KLJAJIC, Monsieur Didier PERRIER, Madame Martine CHARVIN , Madame Elisabeth DELAMOYE , Monsieur David ROS, Monsieur Laurent CARO, Monsieur Gilles CORDIER, Monsieur Pierre COSTI, Monsieur Grégoire de LASTEYRIE, Madame Véronique LEDOUX, Madame Shirley LEGRAND , Madame Delphine PERSON , Monsieur Mokhtar SADJI , Madame Catherine VITTECOQ , Monsieur Pierre-Alexandre MOURET, Monsieur Stéphane BAZILE, Monsieur Bernard GLEIZE, Madame Karine CASAL DIT ESTEBAN, Monsieur François Guy TRÉBULLE, Monsieur Dominique FONTENAILLE , Madame Nathalie PLUMAIL , Monsieur Igor TRICKOVSKI, Monsieur Guillaume VALOIS, Madame Françoise FERNANDES, Monsieur Richard TRINQUIER

5 CONTRE : Madame Karine GREMION, Monsieur Roger DEL NEGRO, Madame Hella KRIBI-ROMDHANE, Monsieur Philippe ESCANDE , Monsieur Vincent HULIN

0 ABST. :

ID Télétransmission : 091-200056232 - 2021 0210 - 1mc 134 000 - DE - 1 - 1
 Date AR Préfecture : 19/02/21

- Affichée / Publiée le 19/02/21

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.

-La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.